



organisation raid bimoto
198 rue du Levant 84270 Vedène

REGLEMENT auto du **raid bimoto** - Sardaigne 2022

1. OBJET

Le **RAID BIMOTO Sardaigne 2022** est un raid « découverte » en voiture ancienne qui fera le tour de la Sardaigne.

Le parcours est constitué de routes (minoritaires), de pistes et de hors piste, toujours accessibles aux véhicules 2 roues motrices avec un minimum de préparation.

Ce raid, plutôt intense, vous demande un minimum de condition physique et d'endurance.

Y seront intégrées des visites de sites remarquables.

Il n'y a aucune notion de classement, de compétition. Le raid doit se dérouler en total respect du code de la route.

2. VEHICULES ADMIS

Le RAID BIMOTO est réservé aux véhicules deux roues motrices d'avant 1995 et aux 4x4 dérivés de berlines ou breaks (Niva, Panda, Sinpar) toujours d'avant 1995.

Les 4x4 et les motos trails d'avant 1995 pourront être acceptés après accord de l'organisation.

Des photos du véhicule devront être jointes à la fiche d'inscription ainsi que la description générale de la préparation qui devra être contrôlée et acceptée par l'organisation (dossier avec photos si demandé).

L'organisation raid bimoto se réserve le droit de refuser toute inscription sans avoir à en donner le motif.

3. DATES

Le RAID BIMOTO Sardaigne se déroulera du Samedi 07 Mai au départ de Porto Torres au Samedi 14 Mai 2022 à l'arrivée à Porto Torres.

Les passages ferries seront à votre charge. Des dates au départ et à l'arrivée à Toulon vous seront proposées avec la compagnie Corsica Ferries.

4. DOCUMENTS ADMINISTRATIFS OBLIGATOIRES *(copies à produire lors de l'inscription)*

Permis de conduire valide du pilote de chacun des membres de l'équipage.

Carte nationale d'identité ou Passeport valide 6 mois après la date de retour prévue.

Certificat d'immatriculation (carte grise) du véhicule au nom de l'un des participants sinon, attestation de prêt signée par le propriétaire et certifiée conforme, mentionnant explicitement l'accord du propriétaire à la participation de son véhicule au raid bimoto Sardaigne.

Contrôle technique valide (et non soumis à contre visite).

Attestation d'assurance (carte verte) en cours de validité sur la période du raid.

Certificat d'assurance rapatriement pour les membres de l'équipage.

5. HEBERGEMENTS et restauration

L'organisation se charge de vous réserver les hébergements en demi-pension en hôtels de caractère (si possible) de bon confort avec une bonne table, que vous aurez à régler sur place.

organisation raid bimoto
198 rue du Levant 84270 Vedène

Vous pourrez prendre vos repas du midi en pique nique partagé ou dans les restaurants locaux, selon vos préférences.

6. PREPARATION DU VEHICULE

Votre véhicule devra être conforme au code de la route.

Mais il devra être préparé pour affronter en toute sérénité les pistes...

Autonomie minimum : 300 km .

Tôle de protection moteur en alu de 6 mm.

Tôle de protection du réservoir (si nécessaire).

Refroidissement moteur optimisé (si possible).

Suspensions optimisées (amortisseurs neufs) avec amélioration de la garde au sol.

Pneus plutôt « cramponnés ».

Filtration d'air soignée.

1 ou mieux 2 anneaux de remorquage avant et arrières solides (pas sur les ancrages d'origine).

Séparation rigide entre coffre et habitacle recommandée.

Optionnels : coupe circuit électrique (toujours pratique) et arceau de sécurité pour les plus sportifs.

7. EQUIPEMENTS EMBARQUES obligatoires

1 talkie walkie pour une communication permanente entre les équipages

1 extincteur à poudre ABC de 2 kg minimum accessible par les 2 équipiers et solidement fixé (norme FIA conseillée).

1 triangle de pré signalisation + 2 gilets jaunes.

1 sangle « Kinétic » + 1 sangle solide de remorquage.

2 plaques de désensablement + 1 ou 2 pelles.

2 roues de secours solidement fixées.

1 caisse à outils comprenant (entre autres) les outils spécifiques à votre véhicule.

Quelques pièces pouvant être usées ou cassées prématurément sur piste (rotules, roulements, etc.) et diverses (courroies, etc.).

Cartouches filtre à air de rechange.

Lubrifiants divers en petite quantité.

1 compresseur d'air puissant (sinon 2 basiques) et 1 manomètre de pression.

1 kit de réparation tubeless ou chambre à air de secours.

1 carte IGN de la Sardaigne (1 : 200000).

1 Sac de couchage par personne + 1 couverture de survie (alu).

1 Trousse de 1^{er} secours (avec vos médicaments de traitement pour la durée du raid).

organisation raid bimoto
198 rue du Levant 84270 Vedène

1 Lampe frontale par personne.

Lunettes de soleil et une paire de lunettes de correction de secours (si vous avez).

N'oubliez pas le double des clés du véhicule !

8. ASSISTANCE VEHICULE

Chaque équipage assure l'entretien de son véhicule.

Son stock de pièces pourra être bienvenu...

Les mécaniciens engagés pourront vous venir en aide, sous la responsabilité de l'équipage, mais ne pourront en aucun cas, être tenu à un résultat.

9. MONTANT DE L'ENGAGEMENT selon les dates et calendrier de règlement.

900 €. par véhicule avec 2 personnes

Calendrier de règlement : acompte 300 €. à l'inscription et le solde avant la fin Mars 2022

Sont compris dans les frais d'engagement :

La cotisation annuelle de membre de l'association « organisation raid bimoto » pour les 2 équipiers (2x50 €).

L'encadrement du raid (guide) et la fourniture d'un road book et ou traces GPS selon les étapes.

Assurance responsabilité civile de l'organisateur MAIF N° 4371192 P

Les réservations des hébergements.

Reste à votre charge :

Vos frais de route pour rejoindre Porto Torres et retour (carburant, autoroute, repas et hôtel le cas échéant).

Le billet de passage pour l'équipage et son véhicule pour la traversée de la Méditerranée (aller et retour).

Les hébergements en demi-pension réservés par l'organisation (entre 300 et 400 €.) ainsi que les repas du midi (pique-nique ou restaurant local) .

Vos assurances rapatriement...

Et votre bonne humeur communicative avec votre meilleur sens de la solidarité !

Le nombre de places étant limité à 10 véhicules, nous vous conseillons de vous inscrire le plus rapidement possible.

. 10. ANNULATION

En cas d'annulation selon les dates :

De 30 à 21 jours avant le départ, il sera retenu 300 €.

De 20 à 7 jours avant le départ, il sera retenu 500 €.

De 6 jours au départ, il sera retenu la totalité du montant du raid.

Avant le départ, l'organisation se réserve le droit d'annuler le raid bimoto Sardaigne pour nombre de participants insuffisant, mesure de sécurité (COVID), ou toute autre raison dont elle sera seule juge.

organisation raid bimoto
198 rue du Levant 84270 Vedène

Dans ce cas, les participants seront remboursés des sommes versées, sans qu'aucune indemnité ou compensation ne puisse être réclamée par eux.

Après le départ de Torres, en cas d'abandon de l'équipage ou de l'annulation de tout ou partie du raid dont la responsabilité de l'organisateur n'est pas en cause, aucun remboursement ne pourra être réclamé.

11. NOMBRE DE PARTICIPANTS

Pour assurer le bon déroulement du raid, nous limitons le nombre de véhicules engagés à 10.

Un minimum de 7 équipages est nécessaire pour la réalisation de ce raid bimoto Sardaigne.

12. RESPONSABILITES

Chaque participant s'engage à respecter le code de la route ainsi que les consignes de l'organisation tout au long du parcours.

Le respect de la population, des règles de sécurité, de l'environnement et des lois du pays qui vous accueille, sont primordiales afin de pérenniser notre aventure.

En cas de non respect de ces consignes, l'organisation ne pourra être tenue pour responsable d'incidents, d'accidents ou de dommages qui en résulteraient.

Chaque participant reconnaît avoir conscience du caractère particulier de ce genre d'activité et des risques inhérents ainsi que de l'éloignement des centres médicaux.

Il déclare en assurer ses risques et renoncer à tout recours pour tous dommages (tant corporels que matériels et immatériels) à l'encontre de l'organisation et de ses assureurs.

Ces engagements sont opposables aux ayants droits des participants.

13. MEDICAL

Les participants devront se conformer aux conditions sanitaires COVID en vigueur en Italie (Sardaigne) au moment du raid.

Les participants déclarent ne pas avoir de contre-indication médicale à la pratique de raid automobile tout terrain.

En cas de traitement médical, les participants doivent s'assurer d'avoir leurs médicaments prescrits en quantité suffisante pour toute la durée du raid.

Conseil pratique: indication du groupe sanguin de chacun des équipiers sur les ailes ou portes avant du véhicule, de chaque côté.

14. DROITS à l'IMAGE

L'organisation raid bimoto se réserve le droit de diffuser les images (positives) des participants du raid bimoto Sardaigne 2022 sur les supports de communication qu'elle jugera utiles à la promotion du raid.

Lu et approuvé ce règlement de 4 pages avec nom, prénom et signature du responsable de l'équipage :

organisation raid bimoto
198 rue du Levant 84270 Vedène